

A la recherche du Seyon disparu

En empruntant la route cantonale Valangin - Dombresson, dans le secteur situé entre La Rincieure et le Moulin des Sauges (connu aussi sous le nom de «Scierie Debrot»), on connaît un Seyon rectiligne, bordé d'arbres et parallèle à la route. Cependant, un tel tracé n'est assurément pas l'œuvre de Dame nature! Rares sont les voyageurs à savoir où le Seyon passait naturellement puisqu'il a été corrigé il y a plus d'un siècle déjà.

Nous sommes partis à la chasse aux indices pour retrouver son ancien cours et figurez-vous que cela n'a finalement pas été si compliqué. Néanmoins, avant d'envoyer une équipe de l'APSSA arpenter les champs à la recherche d'anciennes traces laissées par la dynamique alluviale, nous avons commencé par une petite plongée dans les archives. Voici le résultat de nos recherches.

1. Les cadastres de Dombresson, Savagnier et Chézard-St-Martin dressés entre 1874 et 1879 et consultés aux archives du registre foncier:

On y voit l'ancien cours du Seyon, mais aussi de nombreux ruisseaux naturels ou canalisés, aujourd'hui enterrés pour la plupart. Le Seyon s'écoulait naturellement dans les champs situés au sud de la route actuelle. Le cours d'eau passait sous le Moulin des Sauges avant de poursuivre son chemin vers La Rincieure en formant des méandres et autres divagations comme un «S» spectaculaire au lieu-dit des «Prés des Roues».

2. La carte fluviale du Seyon dressée en 1893-94 et dénichée dans les archives du Service des ponts et chaussées:

Outre des plans précis du réseau hydrographique, on y trouve de magnifiques plans et schémas très détaillés des prises d'eau, des moulins, ponts et autres ouvrages. On y constate que le cours du Seyon a été relié à un ruisseau rectiligne, probablement pour y dévier une partie des eaux lors des crues et ainsi éviter d'endommager la roue du moulin.



Figure 1: Carte fluviale du Seyon. Les cotes altitudinales permettent de supposer le rôle de canal de décharge du ruisseau rectiligne.

3. Les cartes historiques et les images aériennes anciennes et récentes à consulter sur le géoportail de la Confédération:

Au contraire des deux premières sources, l'avantage est que tout y est localisé géographiquement. On peut donc facilement situer les informations dans le paysage d'aujourd'hui.

La première carte topographique au 1:25'000 pour ce secteur a été dressée en 1874 (feuille Dombresson) et 1875 (feuille St-Blaise) sous les ordres du colonel Hermann Siegfried. La limite de ces deux feuilles passe juste sous le Moulin des Sauges (alors encore dénommé «Moulin Chollet»). On y voit le Seyon dans son ancien cours et le ruisseau rectiligne, sans connexion à l'amont.

Sur l'actualisation de 1896 de la feuille St-Blaise et 1902 de celle de Dombresson, on voit apparaître la nouvelle route cantonale rectiligne, mais le tracé du Seyon n'a pas encore été corrigé. C'est sur l'actualisation de 1917 des deux feuilles que le Seyon disparaît et que seul le tracé rectiligne reste. La correction a donc eu lieu entre 1902 et 1917, mais nous n'avons pas (encore) trouvé d'archives au sujet de ces travaux. Dans tous les cas, cette correction a sonné le glas pour les moulins s'ils étaient encore en activité.

Les images aériennes sont également riches en enseignements ; la première date du 26 mai 1936. Selon la hauteur de vol et l'état de la végétation des champs, on peut y repérer plusieurs tracés anciens du Seyon. Il faut chercher les zones plus claires, riches en alluvions, ou un contraste dans la végétation lié à un manque d'eau à cause du sol plus drainant. On repère particulièrement bien le «dernier» tracé en aval du Moulin des Sauges avec ce magnifique double méandre en «S». Selon Monsieur Maurer, habitant du Moulin des Sauges, l'ancien tracé du Seyon est parfois visible lors d'évènements de sécheresse car il se dessèche plus rapidement que les terrains adjacents et révèle alors ses secrets enfouis.

Le détournement de la rivière dans un nouveau lit n'a cependant pas changé la topographie des lieux et l'ancien cours reste logiquement un point bas concentrant les eaux de ruissellement. Avant 2014, date des travaux de rehaussement, on observait donc régulièrement un engorgement des sols agricoles sur l'ancien tracé du Seyon. Depuis, un nouveau réseau de drainages a également été installé. Après le décapage de la terre, ce ne sont pas moins de 80 cm de matériaux de remblai qui ont été déposés, puis 30 cm de terre végétale qui ont été remis, selon les propos de Monsieur Maffli, propriétaire d'une partie des parcelles du secteur. L'ancien cours du Seyon a ainsi été enterré, probablement à tout jamais.



Figures 2-5: L'image de 1966 est parfaite pour repérer l'ancien cours du Seyon. Sur celle de 1998, on voit l'effet des labours successifs qui ont étalé les alluvions. En 2014, les travaux de rehaussement des sols agricoles sont en cours. En 2020, on ne perçoit plus rien des anciens cours du Seyon. La position des tuyaux de drainage est par contre bien visible dans la parcelle le long de la route

© sitn.ch

S'orientant grâce aux différents indices trouvés dans les archives, les pédologues du comité de l'APSSA ont réalisé des sondages sur le terrain afin de retrouver l'ancien tracé du Seyon et observer les sols naturels et réaménagés présents dans le secteur. Deux fosses, ou profils de sol, ont été ouvertes, l'une dans le bois des Prés des Roues et l'autre dans la bande herbeuse située en périphérie (figure 6).

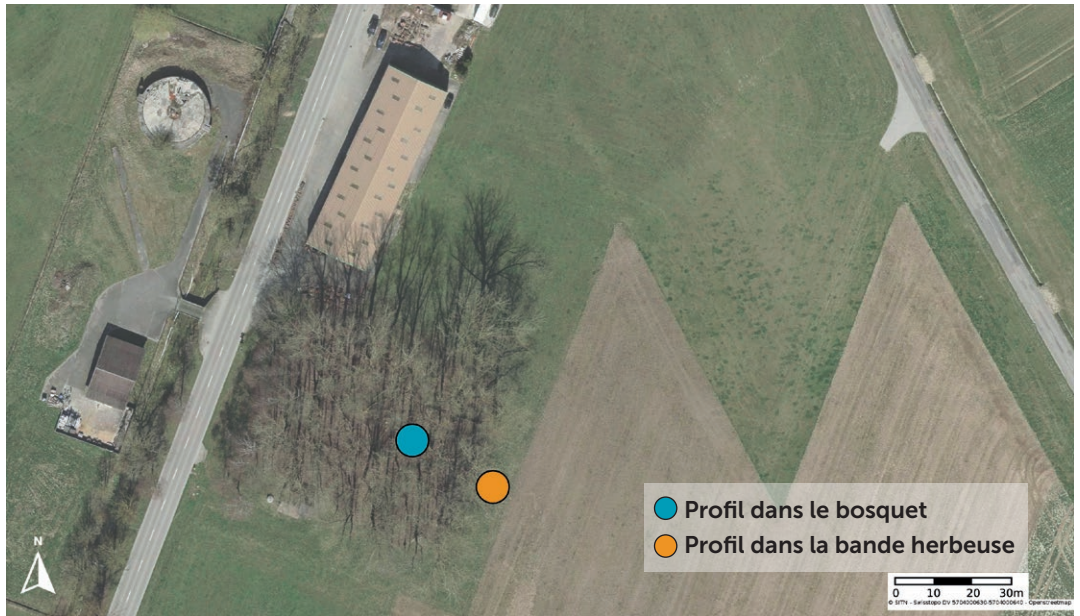


Figure 6 : Situation des profils de sols

© sitn.ch

Dans le bosquet, le profil (figure 8) révèle ce qui semble être un ancien lit alluvial à 80 cm de profondeur (figure 7). Son emplacement coïnciderait donc avec l'ancien méandre recensé dans le secteur (le fameux «S»). La terre végétale, ou horizon A, d'une épaisseur de 15 cm, se situe au-dessus d'une couche de 40 cm contenant une part très importante de pierres et de graviers. Cet horizon nommé BC correspond à un intermédiaire entre l'horizon B organo-minéral et l'horizon C purement minéral. De petits coquillages présents dans ces deux horizons témoignent de l'ancienne dynamique du cours d'eau.



Figure 7: Ce mélange de sable, de graviers et de galets plus ou moins ronds est présent à partir de 80 cm de profondeur dans le bosquet. Il s'agit d'un mélange caractéristique du lit de rivière.

© APSSA

La litière des arbres (aulnes, érables, frênes) a participé à enrichir en matière organique l'horizon A qui présente une belle couleur foncée. Des morceaux de brique et de fer observés dans les horizons de surface pourraient indiquer une influence anthropique. Il s'agit peut-être d'un remblayage de la dépression de l'ancien lit de la rivière ou d'un nivellement mené avant la plantation du bosquet. Il ne faut pas oublier que l'incendie de la scierie anciennement située à côté du bosquet a probablement généré des gravats à évacuer. Ce sol est donc un ancien sol alluvial, potentiellement remanié.

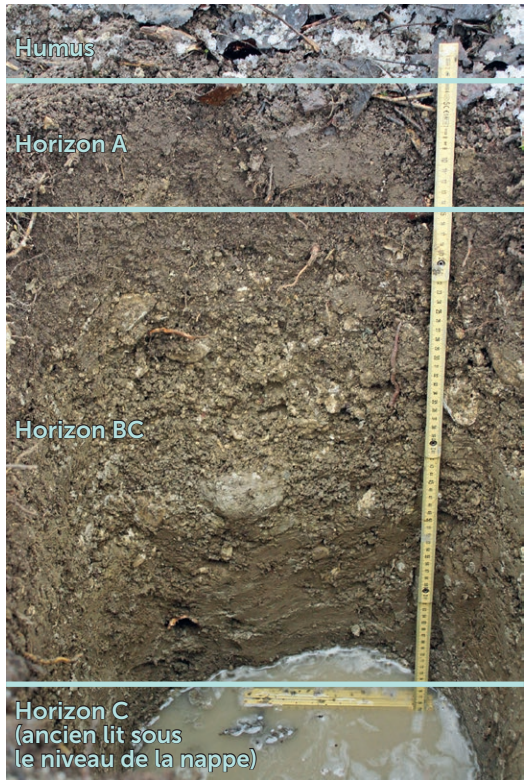


Figure 8: Profil de sol dans le bosquet, situé sur l'ancien tracé du Seyon.

© APSSA



Figure 9: Profil de sol creusé dans la bande herbeuse.

© APSSA

Dans la bande herbeuse située entre le bosquet et les champs, le sol (figure 9) ne bénéficie pas d'un apport régulier de matière organique (la matière organique des fauches est exportée) et présente une structure plus compacte résultant du passage des machines agricoles. Tout comme le profil dans le bosquet, celui-ci contient des coquillages, indices de l'ancienne influence alluviale. Ce sol ne contient toutefois pas de pierres et ne présente pas de traces de remaniement. Il se situe donc vraisemblablement dans l'ancienne zone d'inondation du Seyon, dans laquelle des sédiments fins se déposaient successivement au fil des crues. Des traces d'anciens végétaux enracinés dans les sédiments ont également été observées.

Les deux profils sont encore aujourd'hui influencés par une nappe d'eau. Lors des relevés effectués en janvier 2021, celle-ci se trouvait entre 60 et 70 cm de profondeur. Des taches de rouilles, observées dès 20 cm indiquent un battement de nappe pouvant quasiment atteindre la surface. Le Seyon a beau avoir été dévié, son influence reste donc aujourd'hui encore palpable sur son ancien tracé.

Si ici l'ancien cours du Seyon a disparu, il en est tout autre aux Prés Maréchaux. Et c'est justement sur la base des anciens méandres retrouvés que la revitalisation du cours d'eau a été planifiée et concrétisée.

B.A.-D., C.J. et L.R.